

GAL AR SONDERIEN

AUPRÈS DES SONNEURS

PLOZÉVET
N° 32
JANVIER 2013

Deux statues séparées par la guerre

La Bigouden et le buste de Georges Le Bail

p 22



Plan Local
d'Urbanisme
page 8



Activités
à la carte
page 14

■ JANVIER 2013

vendredi 11 janvier : brûlage de sapins à l' Espace Jules Ferry - organisation : Amicale laïque

du 15 janvier au 14 février : exposition "Plogoff. Des pierres contre des fusils" - organisation : Plozarch - Médiathèque

dimanche 27 janvier : Loto - organisation : Ecole Audierne - Centre Culturel Avel-Dro



■ FÉVRIER 2013

dimanche 10 février : spectacle "Traverses" - organisation : Dihun - Centre Culturel Avel-Dro

samedi 16 février : projection du film documentaire "Plogoff. Des pierres contre des fusils" - organisation : Plozarch - Centre Culturel Avel-Dro

du 19 février au 13 mars : exposition Club photo Dihun - Médiathèque

■ MARS 2013

15 et 16 mars : 80 ans de l'École Georges Le Bail - organisation : Mairie

du 16 mars au 27 avril : exposition 80 ans École Georges Le Bail - organisation : Mairie - Médiathèque



dimanche 17 mars : concert "Courir les Rues & Sa band" - organisation : Dihun - Centre Culturel Avel-Dro

mardi 19 mars : mardi 19 mars : projection du film documentaire "Kashima Paradise" - organisation : Plozarch - Médiathèque

21 et 22 mars : spectacle jeune public "Y Azules Reja del Amor" - organisation : Dihun - Centre Culturel Avel-Dro

samedi 23 mars : fest-noz - organisation : Awen - Centre Culturel Avel-Dro

mardi 26 mars : concert de l'école de musique - organisation : Dihun - Centre Culturel Avel-Dro



dimanche 31 mars : concert - Organisation : CCAS - Autisme Cornouaille - Centre Culturel Avel-Dro

■ AVRIL 2013

du 2 au 27 avril : exposition "Hissons les Voiles" - Claude Ponti - Médiathèque

dimanche 7 avril : concert Patrick Ewen - organisation : Dihun - Centre Culturel Avel-Dro

13 et 14 avril : concert du Conservatoire de Musique Quimpérois - Centre Culturel Avel-Dro



mardi 16 avril : projection du film documentaire "Tous au Larzac" - organisation : Plozarch - Médiathèque

du 30 avril au 25 mai : exposition évolution du monde rural - organisation : Plozarch - Médiathèque

■ MAI 2013

samedi 4 mai : loto - organisation : Pompiers - Centre Culturel Avel-Dro

dimanche 12 mai : Concert Orchestre symphonique Quimpérois - organisation : Mairie - Église



17 au 19 mai : conférences/débats - Organisation : Plozarch - Centre Culturel Avel-Dro

mardi 21 mai : projection du film documentaire "Le complexe de Fos" - organisation : Plozarch - Médiathèque

25 au 26 mai : 20 ans des Boulinerien - Centre Culturel Avel-Dro

du 28 mai au 29 juin : exposition Art'Hand'Co - Médiathèque

■ JUIN 2013

samedi 1^{er} juin : printemps des artistes - organisation : Dihun - Centre Culturel Avel-Dro

7 et 8 juin : gala de danses - organisation : Tamm Kreiz - Centre Culturel Avel-Dro

mercredi 26 juin : concours de galoche - organisation : Galoche plozévétienne - Galochodrome



dimanche 30 juin : kermesse de l'École Georges Le Bail - organisation : Amicale Laïque



- 4 ACTUALITÉS
- 8 URBANISME
- 10 FLEURISSEMENT
- 12 INTER MUNICIPALITÉS
- 14 ASSOCIATIONS
- 20 PRATIQUE
- 22 PATRIMOINE
- 26 CULTURE
- 28 ETAT CIVIL

Edito

**PUISSIEZ-VOUS RECEVOIR
AUTANT QUE VOUS DONNEZ !**



Photo : Raymond CHIMIER

L'année 2012 vient de s'achever... Une nouvelle fois ce fut une année marquée par le dynamisme de nos associations et l'engagement de nos bénévoles. Que serait la vie sociale, sportive ou culturelle de notre commune sans les associations ? Lieux d'actions collectives, espaces d'apprentissage et d'expression, les associations reflètent l'élan de solidarité, de partage. Elles illustrent concrètement l'engagement des citoyens dans la vie de leur cité.

En choisissant de soutenir fortement le monde associatif, nous défendons un des piliers du développement de la commune. La dynamique ainsi créée constitue un formidable atout pour ce Plozévet que nous aimons ! Aides financières, prêts de matériel et de salles, la mise à disposition ponctuelle du personnel communal, la commune ne souhaite cependant pas restreindre ses relations à ces seules dimensions financières et matérielles. Son objectif est également de favoriser les échanges entre commune et associations, entre public et associations mais aussi également entre Plozévétiens. C'est une nouvelle façon de travailler ensemble qui a pris corps autour de quelques projets mis en oeuvre depuis plusieurs années tels "les mardis de PLOZ" et "le forum des associations", incontournable rendez-vous de début septembre.

Ainsi, à une époque où parfois dominent les cloisonnements intergénérationnels, ethniques ou religieux, je formule le vœu que nous additionnions nos compétences, nous enrichissions de nos différences et partagions nos savoirs, notre histoire, nos passions.

Bloavez mad !

Rémy STRULLU
Adjoint à la Vie Associative & Sportive



La meilleure façon de préparer l'avenir est d'y croire

Meilleurs Vœux 2013

En ces temps où l'on s'interroge encore sur les façons de sortir de la crise qui nous accable depuis plus de cinq ans, où l'on se demande ce qu'il faudrait sacrifier de notre modèle social français, faire preuve d'optimisme est, en soi, un acte de résistance. Nous pouvons parfois même ressentir la colère quand, doctement, tel économiste qui n'a rien vu venir de la crise que nous vivons, nous annonce avec certitude que nous n'en réchapperons qu'en réduisant les salaires, notamment le SMIC, qu'en réduisant les prestations sociales et en travaillant plus. Alors que ceux qui n'ont pas accès à l'emploi voudraient, simplement, travailler.

C'est peut-être que le sens de l'histoire a changé. Jadis, le progrès social, l'amélioration des conditions de vie, était l'objectif et celui qui faisait bouger les lignes, en précurseur, ouvrait la voie aux autres. A contrario, aujourd'hui, une pensée unique voudrait nous convaincre que ces acquis, obtenus de longue lutte, sont autant de privilèges qu'il faut sacrifier sous peine de n'être plus "compétitif".

Certainement, la société occidentale est malade de ses excès : gaspillage

des ressources naturelles, gaspillage d'argent public, perte de repères, mais faire croire que ce qui a fait le progrès social, ce qui fait espérer aux parents un avenir meilleur pour leurs enfants est la cause de nos malheurs, c'est là, la véritable imposture.

Le moteur du progrès a toujours été la confiance en l'avenir ; ils se nourrissent l'un de l'autre. En faisant croire aux peuples qu'il n'y a de salut que dans la résignation, c'est à la confiance et donc au progrès que l'on porte atteinte. Le renforcement des comportements individualistes résulte aussi du sentiment de chacun qu'il pourrait arriver seul à "tirer son épingle du jeu" alors que les perspectives d'un progrès collectif lui semblent illusoire.

Avec l'équipe municipale, à notre modeste niveau, nous avons à cœur de relever ce défi. Le maintien des solidarités, le pari sur la jeunesse et l'éducation, la poursuite des investissements témoigne de notre confiance dans le développement de notre commune.

Pour 2013, je vous souhaite de croire en l'avenir, et quelle meilleure façon



Photo : Raymond CHIMIER

d'y croire que de le préparer ! Quelle meilleure façon de le préparer que d'y croire ! ■

Pierre PLOUZENNEC
Maire de Plouzévet

Le Maire invite la population à l'occasion des vœux de nouvelle année le dimanche 6 janvier à 11h00 au Centre Culturel Avel-Dro.

CARTE DE VŒUX ET AGENDA

La carte de vœux 2013 de la Mairie de Plouzévet a été conçue d'après les dessins et peintures des enfants de la garderie municipale de Plouzévet.

Merci à Louann, Aurégane, Aminata, Manon, Noann, Mathilde, Hugo, Célia, Evan, Auriel, Elisa, Taïs, Rose, Pierre, Clothilde, Lucas, Clémentine, Théo, Antoine, Diégo, Maëlis, Ambre, Harmony, Elouann, Anaïs, Marius, Mathis, Enora, Enzo, Léa, Abby, Ushane, Lou, Eléonore, Yuna, Kézia et Einia.

L'agenda de la Mairie est, comme à l'accoutumée, disponible pour tous les administrés de la commune.



On pourra le trouver en mairie ou chez les commerçants de Plouzévet. La municipalité tient tout particulièrement à remercier les nombreux annonceurs que vous retrouverez tout au long de sa lecture et qui permettent la diffusion gratuite des 2200 exemplaires de cet outil de tous les jours.



Hommage

Kenavo Youenn !

Yves MOREAU (Youenn pour ses amis) nous a tiré sa révérence en octobre dernier, âgé seulement de 66 ans.

Il avait fini son parcours professionnel en intégrant les services techniques de la Commune le 15 mai 1992. Toujours serviable et jovial, il y a occupé différents postes jusqu'à son départ à la retraite, le 10 mars 2006.

Mais c'est surtout dans la vie associative que beaucoup d'entre nous avons eu le plaisir de le côtoyer. Membre actif du Mondial'Folk, depuis de très nombreuses années on le voyait sillonner les rues du centre bourg quelques jours avant le festival, rendant visite aux commerçants, muni des multiples drapeaux du monde. Une manière d'être l'annonceur de bonnes nouvelles... Il s'employait ensuite à décorer les podiums et à donner un air de fête à notre village. Et c'est encore lui qu'on voyait, chaque année en tête du défilé des nations, entouré d'une joyeuse équipe d'enfants porteurs de drapeaux.



Photo : Alan GAUZES

Photo ci-dessus : Youenn MOREAU était un membre actif du Mondial'Folk depuis de très nombreuses années

Des images sympathiques qui s'étaient malheureusement estompées l'été d'avant. En effet, pour des raisons de santé, il avait dû renoncer. Kenavo Youenn ! ■

Pierrot BOSSER

Mode d'emploi

Chèque Sport saison 2012-2013

La municipalité de Plozévet attribue un chèque sport de 15 euros aux jeunes Plozévétiens nés en 1994, 1995, 1996, 1997 afin de les inciter à la pratique d'une activité sportive.

Cette aide leur est attribuée sous réserve d'avoir obtenu le chèque sport de la région Bretagne. Une attestation de son obtention devra être présentée en mairie de Plozévet.

Pour obtenir le chèque sport Bretagne :

- se connecter sur la page web www.bretagne.fr/chequesport et accéder à la page d'accueil qui lui est consacrée.
- compléter le formulaire d'inscription, puis vérifier et enregistrer les informations saisies.
- imprimer le chèque sport, le présenter à votre club qui vous fera bénéficier d'une réduction sur le tarif de votre adhésion annuelle.



Photo : Philippe SANDRIN

Photo ci-dessus : la municipalité attribue un chèque sport aux jeunes Plozévétiens pour les inciter à la pratique d'une activité sportive

Attention ! Chaque chèque sport n'est valable qu'une seule fois. Si vous voulez profiter de la réduction pour différentes pratiques sportives, vous devez créer un nouveau formulaire par discipline.

Les inscriptions sont possibles depuis le 1^{er} juin 2012, le chèque sport Bretagne devra être présenté au plus tard le 15 mai 2013 pour pouvoir bénéficier de 15 euros sur votre adhésion. ■

Rendez-vous de partage

Mañger ar re goz

C'est à la salle Avel-Dro que, le 3 septembre dernier, 250 personnes se sont donné rendez-vous pour partager le traditionnel repas des anciens concocté par le CCAS de Plouzévet.

Un nouveau traiteur venu du Relais de Loch Laê à Ergué Gabéric a su aussi bien émouvoir les papilles que combler l'appétit des invités. En effet le repas a été qualifié "de délicieux" par la majorité des convives. Au menu : croustillant de St Jacques, jambon à l'os et sa garniture, assiette de fromages, salade, et pour finir des impressionnantes Omelettes norvégiennes flambées sous les yeux ébahis des participants.

Comme chaque année ont été mis à l'honneur les doyennes et doyen de l'assemblée. Cette année, Mesdames Marguerite BUREL (92 ans) et Catherine YANNIC (95 ans) ont reçu un bouquet de fleurs des mains de M. Le Maire. Quant à M. PAUGOIS (91 ans) une bonne bouteille de vin lui a été offerte. Tous trois résident au foyer



Photo ci-dessus : 250 personnes se sont donné rendez-vous pour partager le repas des anciens

logement de Plouzévet ce qui nous fait dire qu'on y vieillit bien...

C'est accompagnés de l'accordéoniste M. CARDIEC, que nos chanteurs ont poussé la chansonnette, et les danseurs ont envahi la piste pour une valse, un

tango, un paso doble. Et c'est avec regret que les participants se sont quittés en toute fin d'après midi, "vivement le repas de l'année prochaine" ont ils lancé en s'éloignant...■

Gaby PETON

Gérard LE CORRE

Remise de la médaille de la ville

A l'occasion du forum des associations début septembre, Gérard LE CORRE s'est vu remettre en présence de Pierre PLOUZENNEC la médaille de la ville. Cette distinction lui a été attribuée pour son engagement dans la vie associative.

Dès la création de la FNACA en 1972 Gérard en devient membre, porte drapeau puis secrétaire jusqu'en 1984. Il en prend la présidence jusqu'en novembre 2011 avant de passer le flambeau à Pierre LE CORRE. Il totalise ainsi 37 années au service de cette association.

Gérard a été également membre du comité des fêtes, vice-président de la Fête des Biniou avant de rejoindre le Mondial'Folk. Toujours disponible, il met ses compétences en électricité au service de l'Interassociation. Félicitations et bravo Gérard. ■



Photo ci-dessus : Gérard LE CORRE a reçu la médaille de la ville pour ses années d'engagement dans la vie associative

Photo : Philippe SANDRIN

Photo : Philippe SANDRIN

Du 17 janvier au 16 février 2013

Recensement de la population

Du 17 janvier au 16 février 2013 aura lieu le nouveau recensement de la commune. Un moment important où chaque foyer devra remplir des questionnaires élaborés par l'INSEE. Que vous habitiez un logement collectif, une maison individuelle, une résidence de personnes âgées, un collège... vous êtes concernés par le recensement. Participer au recensement de la population, c'est aussi une obligation, aux termes de la loi mais avant tout c'est un acte civique.

COMMENT L'ENQUÊTE EST-ELLE RÉALISÉE ?

Un agent recenseur viendra chez vous à partir du 17 janvier. Il vous donnera deux questionnaires (une feuille de logement par foyer et un bulletin individuel pour chaque personne vivant chez vous). Il vous remettra également une notice d'information pour vous guider. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à compléter vos questionnaires. Une fois remplis vous n'avez plus qu'à les lui remettre.

JUSQU'À QUAND PUIS-JE REMETTRE LES QUESTIONNAIRES ?

Il conviendra de fixer un rendez-vous avec l'agent recenseur, lors

de son passage, pour la remise des questionnaires. La date limite étant le 16 février.

Vous pouvez également retourner directement les questionnaires à la mairie sous l'enveloppe que vous aura remis l'agent recenseur.

A QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

Il permet de connaître le nombre des personnes qui vivent en France. Il apporte aussi des informations comme leur âge, les professions exercées, les transports utilisés, les déplacements quotidiens, les conditions et le nombre de logements, etc.

Ses résultats aident, par exemple, à prendre des décisions publiques en matière d'équipements collectifs, comme les écoles ou les hôpitaux.

Ils aident aussi les professionnels à mieux connaître les caractéristiques des logements, les entreprises à mieux connaître les disponibilités de main d'œuvre. Ils sont également très utiles pour les associations pour mieux répondre aux besoins de la population.

Près de 350 articles de lois ou de codes s'y réfèrent (modalités des élections

municipales, répartition des dotations aux communes). C'est pour toutes ces raisons qu'il est indispensable de participer au recensement.

LE RECENSEMENT RESPECTE-T-IL MA VIE PRIVÉE ?

Le recensement de la population est une opération entièrement sécurisée. D'abord, il respecte les procédures de la Commission Nationale de l'Information et des Libertés (CNIL).

Ensuite, l'INSEE est le seul organisme qui peut exploiter vos questionnaires. Il est donc impossible que vos informations soient utilisées pour un contrôle administratif ou social. Enfin toutes les statistiques au recensement sont anonymes.

L'agent recenseur et toutes les personnes qui ont accès à vos questionnaires, sont tenus au secret professionnel. Toutes les réponses sont donc strictement confidentielles.

COMMENT PUIS-JE RECONNAÎTRE L'AGENT RECENSEUR ?

L'agent recenseur a toujours sur lui une carte tricolore avec sa photo signée du Maire. ■

10 lauréats Plozévétiens

Villes et villages fleuris

10 lauréats Plozévétiens ont été récompensés sur 17 sélectionnés au concours "Villes et villages fleuris" organisé par la CCHPB et ont reçu des mains de Jacques LE GOFF une composition florale et un bon d'achat.

MAISONS TRÈS VISIBLE DE LA RUE

- 4^{ème} Evelyne Chevalier 31 Brumphuez
- 6^{ème} Henri Jaffry Rue du 19 Mars 1962
- 8^{ème} Morgane Le Corre Lestrouguy
- 10^{ème} Pierre Lefebvre Kergolier

MAISON AVEC JARDINET TRÈS VISIBLE DE LA RUE

- 1^{er} Augustine Biger
12 Cité de Stang Vihan

TALUS OU DÉCOR SUR LA VOIE

- 1^{er} José Fouquet
2 Lotissement de Kermao

EXPLOITATIONS AGRICOLES

- 1^{er} ferme de Lestrouguy

CAMPINGS, HÔTELS, RESTAURANTS LOCATIONS SAISONNIÈRES

- 1^{er} Monique Lauret Kerguilliet
- 2^{ème} Françoise Ferrant Trologot
- 3^{ème} Camping de la Corniche

Améliorer le cadre de vie de sa commune, c'est donner d'elle une image accueillante où il fait bon vivre.

Félicitations à toutes et à tous et à l'année prochaine. ■

Rappel et état de la procédure

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme

■ 12 décembre 2005 : prescription de la révision du PLU.

■ de 2006 à 2007 : travail sur une démarche pilote en collaboration avec le SIOCA dans le cadre de la GIZC (Gestion Intégrée des Zones Côtières), la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) et les étudiants de GEO archi de Brest.

Le travail effectué est visible sur le site du SIOCA et a abouti à l'élaboration d'un cahier des charges pour le choix d'un bureau d'études en septembre 2007.

Des diagnostics ayant été faits durant cette période. Ces documents ont servi de base au bureau d'études pour finaliser le projet que nous vous présentons aujourd'hui.

■ Avril 2007 : définition d'une méthode pour l'élaboration du PADD.

■ Avril 2007 : Plozévet vers un projet de territoire avec le projet d'éco quartier.

■ Juin 2007 : diagnostic agricole approfondi par la chambre d'agriculture.

■ Juillet 2007 : cahier des charges pour le marché public du choix d'un bureau d'études.

■ Septembre 2007 : choix du bureau d'études en collaboration avec François Martin de la DDTM. Le choix s'est porté sur Géolitt de BREST.

Dans la délibération du 12/12/2005 les modalités de concertations ont été définies :

» Information au travers du bulletin municipal "Tal ar Sonerien"

» Exposition en mairie des documents d'études (contraintes, études paysagères, etc...)

» Mise à disposition en Mairie d'un cahier de doléances.

» Permanences d'élus et de techniciens.



Photo ci-dessus : les élus de Plozévet présentent la révision du Plan Local d'Urbanisme

Une première réunion publique s'est tenue le 29/11/2007 présentant les modalités de la révision du PLU :

» questionnaire aux habitants de la commune

» atelier thématique du 02/07/2008

» site internet www.plozevet.fr

» information dans la presse locale annonçant les réunions publiques, ateliers et questionnaire

» présentation du zonage au public avec permanence des élus

» panneaux de présentation de la démarche de révision du PLU

» Un cahier à idées était ouvert en mairie et a recueilli 26 contributions : toutes les remarques ont fait l'objet d'une étude, avec une attention particulière sur celles portant sur la loi "littoral", les autres pour la plupart concernant des demandes individuelles.

» 133 demandes individuelles ont été adressées en Mairie par courrier. Les souhaits exprimés concernant principalement le caractère de constructibilité des terrains. Ces

demandes personnelles ont toutes été examinées à la lumière des objectifs du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

» Les demandes individuelles de classement en zone constructible de terrains ont toutes été traitées. Un courrier a été adressé aux personnes concernées afin qu'elles viennent voir le projet de zonage exposé en mairie. Les demandes compatibles avec le Projet d'Aménagement et de Développement Durable ont été intégrées au projet.

» Des panneaux d'information décrivant les principes de la loi "Littoral", le diagnostic communal et les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable ont été exposés dans le hall de la mairie pendant la phase d'étude.

» Publication d'articles des bulletins municipaux TAS (également téléchargeables sur le site de la mairie) : janvier 2006- janvier 2007- juin 2007-janvier 2012 sur l'état d'avancement des études (diagnostic et Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

» Deux réunions publiques ont été organisées les 03/02/2009 et →

Photo : Tous droits réservés

06/07/2011 pour exposer les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Le Conseil Municipal a débattu et adopté à l'unanimité les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), par la délibération du 23 février 2009. Les modifications apportées au PADD afin d'y intégrer les dispositions de la loi n°2010-788 portant Engagement National pour l'Environnement dite "Grenelle II", ont été adoptées à l'unanimité par l'assemblée délibérante le 12 juillet 2011.

Le PLU a été arrêté le 18 juillet 2012 et transmis pour avis aux personnes publiques associées.

Le 9 novembre 2012 le compte rendu de la consultation des services de l'État sur le projet arrêté émet un avis favorable sous réserve cependant de la prise en compte des observations émises notamment sur l'identification de certains secteurs au titre de la loi Littoral et des objectifs en terme de densité selon les dispositions connues du SCOT, afin de limiter les extensions d'urbanisations prévues. ■



Photo : Alan GILLES

Photo ci-contre : le PLU prend en compte la loi "Littoral"

Deux nouveaux sites Logements sociaux

La Commune de Plozévet dispose actuellement de 84 logements sociaux. Trois opérateurs gèrent l'ensemble du parc : OPAC, Espacil et Habitat 29. Composées d'appartements collectifs ou de maisons individuelles, les offres de nos prestataires sont toutes situées à proximité du bourg.

Au vu du nombre des demandes, l'offre de logements à loyer modéré se montre actuellement insuffisante. Aussi, la Commune a-t-elle décidé de faire réaliser de nouveaux logements. Sous la gouvernance de l'OPAC, deux sites ont été retenus pour cette opération. L'architecte Jean-Pierre LE CARRER de Plogastel-Saint-Germain a conçu les deux projets :

■ Tout d'abord rue de Quimper, à l'embranchement de la rue du stade : c'est un petit collectif de quatre logements (2 T3 et 2 T4) qui verra le jour. L'espace vert sera valorisé pour un usage commun.

■ Ensuite, en plein bourg, derrière le futur office de tourisme, ce sont quatre maisons individuelles (T3) qui y seront construites. Dotées d'un garage individuel et d'un jardin privatif, ces habitations sont situées à proximité immédiate de tous les commerces et services.



Tous droits réservés / Jean-Pierre LE CARRER



Tous droits réservés / Jean-Pierre LE CARRER

Ci-dessus : les projets de la rue du Centre (en haut) et de la rue du Stade (en bas)

Les travaux vont démarrer en ce début d'année 2013.

Comme pour toutes demandes de logement auprès des bailleurs sociaux, les personnes intéressées doivent se présenter en mairie pour remplir un dossier et déposer les pièces constitutives. Une commission sera

par la suite chargée de sélectionner les attributaires.

La commune souhaite développer ses actions pour favoriser le parcours résidentiel et prévoit à courte échéance la réalisation d'un lotissement communal à proximité du bourg à Kersyvet. ■

Fleurissement de la commune

Atelier Créatif à Plozévet

Finistère Tourisme - Agence de développement touristique, est mandatée par le Conseil général du Finistère pour animer les concours de fleurissement et les actions d'accompagnement des communes et intercommunalités au travers d'organisation de parrainages entre les communes, de journées thématiques (la gestion différenciée des espaces, la biodiversité, la conduite des arbres...), de journées d'échanges et d'informations (visites de communes, de jardins...).

Au terme de 5 années d'animation de ce dispositif et de retours d'expériences très positifs, Finistère Tourisme constate une grande disparité en matière de fleurissement dans le département : les communes labellisées qui ont une expertise et font preuve d'inventivité côtoient des territoires en attente de conseils ou d'orientations pour être guidés dans leurs choix.

Face à ce constat, Finistère Tourisme entend donner une nouvelle dimension à son action départementale d'animation de la démarche de fleurissement et souhaite bâtir une stratégie visant à renforcer l'attractivité du territoire finistérien.

Pour mener à bien ce travail, Finistère Tourisme - Agence de développement touristique est accompagnée par le cabinet Thébaud Urbanisme & Paysage. Cette mission devra aboutir à l'élaboration d'une nouvelle stratégie départementale et à créer un ou des outils à valeur pédagogique à l'attention des élus des communes et intercommunalités afin de mieux appréhender les objectifs du département en matière d'approche paysagère.

L'étude s'est organisée à partir de rendez-vous organisés avec les membres des réseaux partenaires et d'un programme thématique autour de 5 ateliers d'échanges constitués de février à septembre 2012 :

- Atelier 1 : Communes engagées dans la politique de fleurissement "Couleurs du Finistère".



Photo ci-dessus : Pierre PLOUZENNEC a présenté la commune lors de la visite de terrain en car

Le fleurissement et les autres moyens de valoriser le patrimoine du Finistère pour les communes.

- Atelier 2 : Identités paysagères et fleurissement "Le Finistère au naturel".

La prise en compte dans le fleurissement des paysages naturels et de la biodiversité du Finistère.

- Atelier 3 : "Les parcs et jardins, une force vive", leviers de développement économique, structuration de l'offre en parcs et jardins.

- Atelier 4 : L'animation "Vivre son jardin de jour comme de nuit".

Animer un espace pour le structurer et l'embellir, animer le territoire autour des filières du tourisme et de la gestion du paysage.

- Atelier 5 : "Atelier créatif", étude de cas sur une commune.

Analyser le paysage de la commune, aménager en tenant compte du contexte, tester les aménagements.

Finistère Tourisme a proposé aux 70 communes du Finistère inscrites au concours des Villes & Villages Fleuris

2012, de se porter candidates pour accueillir cet atelier créatif. Au final, Finistère Tourisme et le cabinet TUP réunis le 19 juin, ont décidé de retenir la proposition de la commune de Plozévet.

DÉROULEMENT DE L'ATELIER

L'atelier créatif, qui a eu lieu à Plozévet le mardi 11 septembre, avait pour objectifs de proposer, par un travail en équipes multidisciplinaires, diverses visions et différentes stratégies d'embellissement pour le cas d'une commune intéressée par la démarche.

L'atelier s'est déroulé ainsi :

- Rapport d'analyse du territoire communal par TUP remis à tous les participants avant l'atelier.

- Accueil des participants par Mme Nathalie BERNARD, Conseillère Générale Présidente de la Commission Embellissement et Fleurissement et M. le Maire de Plozévet, Pierre PLOUZENNEC.

- Etat des lieux :

» **Visite de terrain en car** : présentation de la commune par M. le Maire. →

» Introduction à l'analyse des enjeux du projet d'embellissement par M. Philippe THÉBAUD, architecte paysagiste (TUP).

» Présentation du territoire communal en visite virtuelle 3d par Mme Sophie BARRÉ, ingénieur paysage et horticulture (TUP-GVA) : situation dans le Haut Pays Bigouden, patrimoine naturel, patrimoine architectural et archéologique, équipements et pôles d'activités, trame viaire carrossable et cheminements doux.

» Présentation des enjeux et des atouts identitaires de la commune par M. THÉBAUD, et introduction à la démarche de projet d'embellissement.

■ Travaux par équipes :

» Lecture du territoire plozévetien, utilisation de la maquette de Plozévet (à la demande de chaque équipe) : immersion virtuelle pour revoir des séquences paysagères et appel de photos streetview dans les sites considérés à enjeux, impression de vues de l'existant.

» Propositions d'axes de réflexion pour le projet communal d'embellissement.

Restitution des travaux :

- Restitution des équipes.
- Synthèse de la journée par M. Philippe THÉBAUD et enseignements tirés de cette méthode de travail en équipes multidisciplinaires.
- Intervention sur l'importance du végétal dans la démarche du fleurissement par M. Yves-Marie ALLAIN.

Les trois groupes de réflexion ont ainsi orienté leur travail directement sur la définition des points essentiels pour orienter le projet communal dans la bonne direction.

C'est en effet la **démarche de projet** qui prend en compte les forces, atouts ou contraintes en place pour penser ou faire évoluer un projet de fleurissement, et au sens plus large, d'embellissement d'une commune.

Il est intéressant de souligner que les trois équipes ont chacune à leur façon, traduit une identité de projet permettant de, non seulement gérer au quotidien le fleurissement mais d'engager l'avenir

sur des objectifs d'aménagement du territoire communal.

La **valorisation des particularités locales** (mise en scène du passage entre paysages contrastés, évocation du patrimoine minéral vernaculaire et architectural, des flores typiques de différents milieux rencontrés dans la commune) et la **lecture attentive** de l'organisation de la commune a permis d'envisager les premiers jalons du projet d'embellissement.

Il est ainsi ressorti de cet atelier qu'il y a nécessité de **rendre plus lisibles les espaces en les différenciant** davantage, de **rester vigilant** pour corriger les artéfacts inesthétiques ou les aménagements inadaptés en ayant toujours suffisamment de recul pour garder un regard neuf sur sa commune, valoriser davantage le patrimoine paysager et architectural en jouant à la fois sur l'aménagement des espaces publics et sur le choix de la bonne plante au bon endroit, en osant parfois remettre en cause l'existant pour repenser les aménagements avec davantage de respect des identités locales, de simplicité et surtout de lisibilité.

Quelques réflexions entre autres :

■ La **dualité terre/mer** est à exploiter davantage pour valoriser les espaces.

■ Il faudrait **renforcer la lisibilité du bourg** et son urbanité par l'aménagement d'**entrées de bourg** plus lisibles (accord des 3 équipes sur la localisation des seuils) et par la **remise en scène de la traversée du bourg** (traitement des départementales : travail sur le gabarit et la sécurité, rythme visuel et cadrage, choix des matériaux, des végétaux et du mobilier). Les entrées de bourg à retravailler sont la route de Pont-l'Abbé (au niveau du collège), de Quimper (carrefour au niveau de Capitaine Cook), la place de la vierge.

■ Il faut **rendre plus accessible aux piétons et cyclistes le bourg et la campagne environnante par des liaisons douces**. Il s'agit de décider d'un itinéraire sécurisé traversant le bourg en exploitant le gabarit des voies, les chemins et coulées vertes existantes, et la végétalisation différenciée des espaces.

Le regard extérieur, "neuf", porté par les différents intervenants et l'obligation de concision imposée par l'exercice (obligation d'appréhender la géographie, le fonctionnement et les enjeux d'un territoire que l'on vient de découvrir) ont poussé les différentes équipes à dégager lors de l'atelier l'essentiel de ce qui fait la spécificité du paysage actuel de Plozévet. ■



Photo ci-dessus : la restitution des travaux a permis de définir des points essentiels pour orienter le projet communal dans la bonne direction

Amandine CRIQUE

Une Plozévétienne au Québec

Amandine CRIQUE est interviewée dans le cadre de sa participation à l'échange intermunicipalités Cornouaille-Québec. Cette année, Plozévet était "appareillée" à Amos.

Quand et où êtes-vous arrivée au Canada ?

Je suis arrivée à Montréal le 20 juin. Après la visite de la ville sous presque 40°C, je me suis dit que cette ville n'était pas pour moi ! Trop grand, trop chaud et surtout sans air !

Comment s'est passé l'accueil dans votre famille ?

Je suis partie pour Amos dans la nuit du 20 au 21 Juin. J'ai été très bien reçue par ma famille d'accueil. Yolaine m'a expliqué que sa fille Claudie-Anne lui avait un peu forcé la main !

J'ai trouvé que le coût de la vie était assez élevé, mis à part les loyers ou les vêtements suivant où on se trouve.

Comment s'est passée l'intégration dans votre emploi saisonnier ?

Tous les gens que j'ai rencontrés étaient très chaleureux, que ce soit dans l'avion, dans le bus, au travail, ou dans la rue. Mon emploi me plaisait beaucoup, je me suis occupée de l'animation dans un camp d'enfants, et il me tarde de revoir mes collègues

Avez-vous eu le temps de faire des visites ?

J'ai réalisé de multiples visites, j'ai été voir le refuge Pageau à Amos, qui accueille des animaux en détresse, j'ai visité le Palais des arts de Amos où j'ai découvert un artiste Québécois, Riopelle. J'ai aussi participé à quelques activités, "Amos vous raconte", une randonnée durant laquelle au fur et à mesure des étapes des acteurs



Photo ci-dessus : Amandine CRIQUE est revenue enchantée de son séjour au Québec

jouaient l'histoire de la ville.

J'ai également visité Val d'Or et son village minier, j'ai fait un tour de l'Abitibi Témiscamingue jusqu'en Ontario. Pour la petite anecdote, j'étais avec la jeune sœur de Claudie-Anne pendant ce tour, et nous avions prévu de camper en Ontario, mais sans la tente qui était restée chez nous ! Nous avons donc passé une nuit d'insomniaque pliées en quatre dans la petite auto que les parents Fortin nous avaient prêtée. On a bien ri.

J'ai été surprise de trouver un paysage si peu varié en Abitibi, il y a énormément d'épineux. J'ai aussi visité la ville

de Québec, dans laquelle je me suis retrouvée sous la pluie battante sans manteau ! J'ai visité le musée des beaux arts de Québec. C'était magnifique !

Quelque chose à rajouter ?

Une chose est certaine, j'ai vraiment hâte d'y retourner, de retrouver tous ceux qui sont devenus mes amis.

L'environnement m'a plu également, même si on ressent beaucoup de stress chez les Québécois.

Dans tous les cas c'était vraiment génial, je vous remercie tous de m'avoir permis de partir. ■

Photo : Philippe SANDRIN

Claudie-Anne FORTIN

Une Québécoise à Plozévet

La commune de Plozévet accueillait cet été une jeune Québécoise, Claudie-Anne FORTIN, au sein de l'équipe des espaces verts. De retour au Canada, elle nous livre ses impressions sur cette expérience.

"Être en vacances, c'est déjà très agréable, mais être en vacances dans un autre pays, ça l'est encore plus.

En Bretagne, les paysages côtiers sont les premiers souvenirs qui m'ont ébahie. En effet, les Bretons doivent se compter chanceux de pouvoir admirer de si beaux paysages toute l'année! Note aux cyclistes : ayez de bonnes jambes si vous voulez vous rendre loin.

Le climat, quoiqu'un peu humide, m'a permis d'être bien frisée. Surtout, ne vous inquiétez pas, il y a pire!

Quoique les gens que j'ai rencontrés semblaient réservés au tout début, certains se sont dégênés après quelques semaines.

Au final, ce fut un bel été, rempli de beaux paysages et de quelques belles rencontres.



Photo ci-dessus : Claudie-Anne FORTIN et Pierre PLOUZENEC

J'aimerais remercier particulièrement ceux qui m'ont hébergée, nourrie, transportée, fait travailler et fait

découvrir d'innombrables petits sentiers." ■



CORNOUAILLE-QUÉBEC

En collaboration avec l'association Cornouaille -Québec, la commune de Plozévet participe depuis 2009 au programme intermunicipalités.

Créée pour permettre de découvrir les richesses d'un autre pays francophone, cette organisation d'échanges réciproques d'emplois saisonniers est destinée aux étudiants.

Nous remercions Jo LE BEC, président de l'association Cornouaille-Québec et Jean-Charles GOULO, sans qui aucun échange ne serait possible.

FOOTBALL

Organisme : La Plozévétienne
Contact : M. LE CORRE 02 98 91 45 01
Périodicité : mercredi, vendredi, samedi après-midi, dimanche
Lieu : Stade de la Trinité



ECOLE DE FOOT

Organisme : La Plozévétienne
Contact : P. CORNEC 06 25 76 83 60
Périodicité : mercredi 14h à 17h, samedi 14h à 17h
Lieu : Stade

FOOT LOISIR

Organisme : Foot loisir
Contact : J.F. Jaffry 02 98 91 39 05
Périodicité : Vendredi 20h30
Lieu : Stade

AÏKIDO

Organisme : Club d'Aïkido
Contact : M. ERNOT 06 18 19 00 91
Périodicité : lundi 19h45 à 21h15 et mercredi 19h30 à 21h
Lieu : Dojo

BABYDO

Organisme : Dojo de Plozévet
Contact : P. SANDRIN 02 98 91 45 78
Périodicité : luni 17h45 à 18h45
Lieu : Dojo



JUDO ENFANTS

Organisme : Dojo de Plozévet
Contact : P. SANDRIN 02 98 91 45 78
Périodicité : lundi 18h45 à 19h45 et samedi 11h à 12h
Lieu : Dojo

JUDO ADULTE

Organisme : Dojo de Plozévet
Contact : P. SANDRIN 02 98 91 45 78
Périodicité : jeudi 20h à 21h
Lieu : Dojo

TAISO-TAEBO

Organisme : Dojo de Plozévet
Contact : P. SANDRIN 02 98 91 45 78
Périodicité : mercredi 18h à 19h et vendredi 18h30 à 19h30
Lieu : Dojo



KARATE

Organisme : Dojo de Plozévet
Contact : P. SANDRIN 02 98 91 45 78
Périodicité : vendredi 19h30 à 21h
Lieu : Dojo



GYMNASTIQUE

Organisme : Amicale laïque
Contact : A.M. GOURRET 02 98 91 34 10
Périodicité : mardi 19h à 20h et jeudi 9h15 à 10h15
Lieu : Dojo

MAJORETTES LES OCEANES

Organisme : Amicale laïque
Contact : C. CORDELLIER 06 45 20 82 35
Périodicité : mercredi 17h30 à 19h30
Lieu : Foyer des Jeunes

GOUREN

Organisme : Gouren
Contact : G. LEROUX 06 89 74 14 87
Périodicité : mercredi 16h à 17h45
Lieu : Dojo

MUSCULATION

Organisme : UFOLEP amicale laïque
Contact : P. OGOR 06 65 10 78 44
Périodicité : lundi au samedi en soirée
Lieu : Salle Jules Ferry



CYCLOTOURISME

Organisme : Amicale laïque
Contact : R. CARADEC 02 98 82 90 35
 C.GUELLEC 02 98 91 41 90
Périodicité : dimanche matin et jours fériés
Lieu : départ devant la Salle Jules Ferry

TENNIS DE TABLE

Organisme : Amicale laïque
Contact : S. MOULLEC 06 67 11 22 63
Périodicité : mardi 20h à 21h30
 Mercredi 20h à 21h30
 samedi 14h à 17h
Lieu : Salle Jules Ferry

HANDBALL

Organisme : Handball Club
Contact : R. SAVINA 02 98 74 58 91
Périodicité : vendredi 18h30 à 20h
Lieu : Gymnase Henri Le Moal

GALOCHE

Organisme : Galoche Plozévétienne
Contact : P.J. VESSIER 02 98 91 45 88
Périodicité : toute l'année
Lieu : Espace Henri Le Moal



CHASSE

Organisme : La chasse Plozévétienne
Contact : M. RAPHALEN 06 76 50 58 40
Périodicité : septembre à février (+16 ans)

CLAVIER / ACCORDEON

Organisme : Dihun
Contact : F. MORVAN 02 98 87 68 41
Périodicité : vendredi 14h à 20h30
Lieu : Salle musique mairie



GUITARE

Organisme : Dihun
Contact : F. WAELES 02 98 87 68 41
Périodicité : lundi 16h30 à 21h
Lieu : Salle musique mairie

DANSE BRETONNE

Organisme : Awen
Contact : E. LYANT 06 80 77 81 66
Périodicité : mercredi à 20h30
Lieu : Avel-Dro ou Foyer communal

DANSE CONTEMPORAINE

Organisme : Tamm Kreiz
Contact : F. JOLIVET 02 98 82 62 55
Périodicité :
3 à 5 ans - mardi 17h15 à 18h
6 à 8 ans - mardi 18h à 19h
Lieu : Salle Avel-Dro



CHANT

Organisme : Awen
Contact : E. LYANT 06 80 77 81 66
Périodicité : lundi 20h30
Lieu : Maison des jeunes

CHANTS POPULAIRES

Organisme : La Clé des Chants
Contact : D. FIRQUET 02 98 91 41 21
Périodicité : jeudi 17h à 18h30
Lieu : Foyer communal

CHANT

Organisme : Plaisir de chanter
Contact : L.M. LE GUELLEC 02 98 91 42 82
Périodicité : jeudi 15h30 à 19h
Lieu : Maison des jeunes

BRICOLAGE

Organisme : Amicale laïque
Contact : J. DETRAIN 02 98 91 41 52
Périodicité : vendredi 14h à 17h30
Lieu : Mairie Salle N° 2

ATELIER PHOTOS

Organisme : Dihun
Contact : M. LE BRAS 02 98 87 68 41
Périodicité : mardi 18h à 20h
Lieu : Mairie Salle N° 2



COUTURE PEINTURE SUR SOIE

Organisme : Amicale laïque
Contact : Y. GADONNA 02 98 91 33 11
Périodicité : lundi 14h à 17h45
Lieu : Foyer communal

PEINTURE SUR TOILE

Organisme : Liviou Ar Vro
Contact : A. ROHOU 02 98 91 32 96
Périodicité : mercredi 13h30 à 17h30
Lieu : Foyer communal

THÉÂTRE

Organisme : Théâtre de la Devanture
Contact : A. DESSEIGNE 02 98 91 46 64
Périodicité : mardi à 20h30
Lieu : Foyer communal

CLUB ARTS ET LOISIRS

Contact : M.MONGIN 02 98 91 42 50
Périodicité : jeudi 14h à 17h30
Lieu : Foyer communal



CLUB DU 3EME AGE

Contact : Mairie 02 98 91 30 10
Périodicité : mardi 14h à 17h30
Lieu : Foyer communal

POLE JEUNESSE

Organisme : Ulamir
Contact : 02 98 54 54 20
Périodicité : mercredi 14h à 17h
et samedi 14h à 14h
Lieu : Maison des jeunes

LIVRES ET MULTIMÉDIA

Organisme : Médiathèque Municipale
Contact : 02 98 91 37 03
Périodicité :
mardi 14h à 17h
mercredi 10h30 à 12h et 14h à 17h
jeudi 14h à 15h et 17h à 19h
vendredi 14h à 17h
samedi 10h30 à 12h
Lieu : 1er étage Espace Pierre Trépos



RECHERCHE SUR ARCHIVES

Organisme : Histoire et Patrimoine
Contact : A. LE QUÉRÉ 02 98 54 06 03
Périodicité : après-midi de 14h00 à 17h00 (heures d'ouverture Mairie)
Lieu : Mairie

Un moteur de la vie associative

L'Amicale Laïque

Véritable moteur dans la vie associative locale, l'Amicale Laïque oeuvre depuis plus d'un demi siècle pour financer bon nombre d'activités scolaires ou associatives tout en dynamisant le calendrier festif de Plözévet.

Créée en 1946, elle était l'expression de la volonté des amis des écoles publiques de défendre l'école républicaine et laïque, de promouvoir la culture par l'organisation de spectacles destinés aux enfants.

La commune subventionne certes en partie les activités de l'amicale mais l'essentiel des ressources est toujours procuré par le travail des bénévoles.

Au cours des dernières quarante années, se sont constituées de nombreuses sections. Aujourd'hui, on en dénombre dix allant du secteur sportif aux domaines culturels ou créatifs :

- sections tennis de table, musculation, cyclotourisme, gymnastique féminine, majorettes, gouren, association sportive du collège pour ce qui est du sport.
- sections plaisir de chanter, bricolage, couture et peinture sur

soie pour la culture et la créativité.

L'Amicale organise encore cette année de nombreuses manifestations afin de subventionner les sections qui la composent ainsi que les écoles. De la kermesse des écoles aux olympiades, du repas "tartiflette" au marché de Noël, le calendrier est bien rempli.

L'an passé, rappelons que ces événements ont permis de financer une classe de neige dans les Pyrénées pour 86 élèves, 4 sorties au cinéma ainsi que le transport pour 5 classes soit 2489 euros, des sorties aux musées de la Préhistoire à Penmarc'h et du Loup à St Thégonnec, une visite aux moulins de Beuzec et Cléden, une promenade aux Plomarc'h, une semaine atelier cirque, une classe de découverte d'une semaine dans les Côtes d'Armor pour les classes bilingues, des cours de théâtre pour 600 euros et un voyage en Espagne pour les 4^{ème} et les 3^{ème} du collège.

Tous ces projets scolaires n'auraient donc pu être possibles sans l'investissement des bénévoles de l'Amicale.

Les portes de l'association sont grandes ouvertes pour tous ceux qui voudraient participer à ces différentes festivités



Photos : Tous droits réservés

toujours très conviviales et qui agrémentent le quotidien des jeunes élèves de Plözévet.

Enfin, rappelons que les sections de l'Amicale, tout comme les autres associations plözévétienne d'ailleurs, participent à l'intégration des nouveaux arrivants et tendent à créer un réel esprit de solidarité au sein de notre commune. ■

Contact :

Thomas LE REUN au 06 81 87 86 23

Réalisation d'œuvres diverses et variées

Couture et peinture sur soie

Tous les lundis de 14h à 17h30, cette section de l'Amicale Laïque, composée d'une vingtaine d'adhérentes, se donne rendez-vous au foyer communal pour y réaliser une multitude de choses aussi diverses que variées : des sacs, des vêtements, des foulards ou encore des cadres. Le tissu est le matériau privilégié pour confectionner ces œuvres.

Deux machines à coudre standard et deux surjeteuses sont d'ailleurs mises

à disposition des adhérentes pour l'occasion.

Cette section a été créée en janvier 1996 et est depuis lors sous la responsabilité d'Yvette GADONNA.

Les couturières renouvellent régulièrement les sujets abordés, les supports aussi. Une profusion d'idées donc qui profite à chacune des participantes.

En moyenne, deux à trois séances

sont consacrées à un thème. Il faut également souligner la générosité des adhérentes lors de la kermesse de l'école puisqu'elles mettent leurs talents de couturières au service des enfants en confectionnant des lots redistribués lors de la loterie.

Toute personne possédant de bonnes notions de couture est donc invitée à se joindre à cet atelier très convivial. ■

Contact :

Yvette GADONNA au 02 98 91 33 11

16 choristes dynamiques

Plaisir de chanter

Depuis 7 ans, donner de la voix et apprendre à la poser est l'objectif que se fixent les adhérents du groupe Plaisir de Chanter.

Intégrée depuis 2009 à l'Amicale Laïque, cette section très dynamique de 16 choristes composée quasi-exclusivement de voix féminines, souhaiterait voir venir quelques chanteurs afin d'étoffer son répertoire.

Sous la direction de Patricia DUPONT, animatrice de l'atelier, les choristes se réunissent tous les jeudis de 17h30 à

19h00 dans l'ancienne bibliothèque.

Plaisir de chanter mais aussi et surtout plaisir d'être ensemble autour d'un petit goûter que les chanteurs prennent une heure avant la leçon de chant qui démarre toujours par de petits exercices de relaxation, de respiration et de mise en voix souvent ponctués de fous rires, le tout accompagné par la guitare de Patricia.

Le carnet de chants est déjà bien garni depuis les "classiques" des grands noms de la chanson française jusqu'aux

chansons d'hier que la chorale réserve aux différentes maisons de retraite qu'elle visite régulièrement.

Le groupe est ouvert à toutes les personnes qui ont envie de chanter sans prétention, si ce n'est le désir de se faire du bien. Il suffit pour cela de venir se présenter à la salle au moment de l'atelier. ■

Contacts :

Louise Marie LE GUELLEC au 02 98 91 42 82

Nicole QUINIOU au 02 98 91 43 61

Idées et savoir-faire

Le bricolage

Le club bricolage et loisirs créatifs a vu le jour en 1999.

Tous les vendredis, de 14h à 17h, à la salle n°1 de la mairie, une bonne dizaine d'adhérentes s'affaire autour des tables pour confectionner une multitude d'objets plus inventifs et utiles les uns que les autres et ce à moindre frais puisqu'elles ont bien souvent recours à la récupération.

Chacune des participantes apporte ses savoir-faire et vient avec ses idées qui peuvent être aussi variées que la home déco, la mosaïque, le cartonnage...

Au club de bricolage, on travaille aussi dans un esprit de solidarité : cela fait maintenant de nombreuses années que les adhérentes réalisent des objets mis en vente au profit du Téléthon et offrent également des réalisations qui alimentent les

stands lors de la kermesse de l'école.

A la fin de l'après-midi, ces participantes débordantes d'idées se retrouvent autour d'un café, histoire d'échanger en toute convivialité sur ce qui a été fait durant la séance et d'élaborer de nouveaux projets pour celles à venir. ■

Contact :

Jeannine DETRAIN au 06 71 98 03 30

Les majorettes de Plozévet

Les Océanes

Cette année, l'amicale laïque a vu la naissance d'une nouvelle section : "les Océanes". Cette nouvelle activité a immédiatement suscité la curiosité et attiré un grand nombre d'adhérentes.

Dans un paysage associatif local pourtant très varié, la section majorettes a tout de suite su trouver sa place. Tous les mercredis de 17h30 à 19h30 à l'ancienne bibliothèque, Cindy Cordellier et sa fille Océane enseignent à leurs élèves les rudiments de cet art, véritable institution dans le Nord.

Fraîchement installées à Plozévet, nos deux Picardes ont tenu à faire découvrir aux jeunes Plozévétiennes cette activité insolite en Pays Bigouden même si nombreux d'entre nous se souviennent encore de la formidable prestation des majorettes de Kermao lors d'un défilé de kermesse mémorable.

Lors du forum des associations, leurs démonstrations ont conquis une vingtaine de jeunes filles ; dès la semaine suivante, celles-ci se retrouvaient pour préparer un spectacle qu'elles ont présenté lors

du Téléthon et du marché de Noël.

Leur carnet de réservation est déjà bien rempli entre démonstrations en maisons de retraite, rencontres sportives, kermesses... On les y retrouve maniant leurs bâtons ou leurs pompons avec une assurance aussi précoce que bluffante. La pyramide humaine qu'elles réalisent fait également sensation auprès du public. ■

Contact :

Cindy CORDELLIER au 06 45 20 82 35

Tonicité et souplesse

La gymnastique féminine

Cela fait bien maintenant près de vingt ans qu'est née la section gymnastique féminine de l'Amicale Laïque. Cette section, qui compte une trentaine d'adhérentes, s'adresse aux femmes de tous âges qui désirent garder ou améliorer leur tonicité ou leur souplesse, tout en travaillant leur souffle, dans un climat convivial, sans esprit de compétition.

Y sont donc proposés des cours de gym tonic, de renforcement musculaire, de

relaxation sur des rythmes entraînants et toujours dans la bonne humeur. Haltères, poids, bâtons et élastiques agrémentent parfois les exercices.

Pour le groupe du jeudi matin, un échauffement plus doux, sorte de réveil musculaire, est pratiqué.

Les cours sont assurés par Monique PERROT et se tiennent à la salle Jules Ferry. Deux groupes sont proposés, le premier a lieu le mardi de 19h à 20h et

le second le jeudi de 9h à 10h. La reprise des cours se fait généralement après la pause estivale, deuxième quinzaine de septembre.

Les inscriptions et prises d'informations peuvent être faites aux heures de cours ou lors du forum des associations, début septembre. ■

Contact :

Anne-Marie GOURRET au 02 98 91 34 10

Chacun à son rythme

La musculation

La section musculation de l'Amicale Laïque a vu le jour en 1988. L'association, qui était exclusivement féminine lors de sa création sous la houlette d'Hélène Bourdon, a énormément évolué et a vu se diversifier son public et son matériel.

Elle compte actuellement une vingtaine d'adhérents qui utilisent la vingtaine de machines mises à disposition dont la dernière en date, le vélo elliptique, appareil qui fait travailler

bras et jambes, permet de développer l'endurance et est un excellent training cardio-vasculaire. Chacun pratique ici la musculation à son rythme, loin des clichés des bodybuilders. Patrick OGOR, le responsable, est présent pour dispenser ses recommandations. Il a d'ailleurs suivi plusieurs formations (dont la Formation Initiale d'Animateur spécifique à la musculation) afin de pouvoir prodiguer ses conseils, aussi utiles pour l'obtention de bons résultats que pour la prévention des blessures.

Les licenciés de la section musculation se retrouvent à l'arrière de la salle Jules Ferry. La salle située à l'étage, est ouverte le lundi et mercredi de 19h30 à 20h30 et le mardi et jeudi de 18h30 à 20h.

La musculation se pratique à partir de 18 ans, deux séances gratuites sont proposées avant l'inscription. ■

Contact :

Patrick OGOR au 06 65 10 78 44

De nouvelles disciplines

L'association sportive du collège

L'association sportive du collège fait encore le plein cette année. Celle-ci a pour but, dans le cadre de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire, fédération multisports ouverte à tous les jeunes collégiens et lycéens du secteur public) de proposer et d'organiser la pratique d'activités sportives ainsi que l'apprentissage de la vie associative.

L'adhésion à cette association est volontaire et peu onéreuse. Elle permet aux élèves d'accéder :

- à la pratique compétitive à différents

niveaux (district, département, région et national selon les possibilités) mais également à la pratique d'activités promotionnelles ou de loisirs sans finalité compétitive.

- à une éducation citoyenne par la formation de jeunes officiels (arbitres, ...)

En 2012/2013, encore une cinquantaine d'élèves pourront ainsi, encadrés par leurs enseignants d'E(ducation) P(hysique) et S(portives), qui animent cette activité, se confronter aux autres établissements scolaires et représenter

fièrement leur collège.

Nouveauté cette saison, de nouvelles disciplines sont proposées telles que le surf et le tennis de table qui côtoient, à présent, course d'orientation, cross country, handball, athlétisme.

Et les résultats suivent, avec ces dernières années, des titres académiques en handball et de très belles performances en athlétisme. ■

Contact :

Marie-Pierre MADEC au 02 98 91 31 68

Convivialité et bonne humeur

Le cyclo

Comment s'oxygéner à Plozévet, améliorer sa forme physique et pratiquer un sport où le rythme de chacun est respecté, dans la convivialité et la bonne humeur ? Tout simplement en s'inscrivant à la section cyclo de l'amicale laïque.

Tous les dimanches matins à 9h, les amoureux du vélo se retrouvent au local de l'espace Jules Ferry avant de s'élancer sur les routes de Cornouaille.

Créée en décembre 1981, l'association plozévetienne privilégie avant tout le plaisir de se retrouver et les sorties qu'elle effectue se font sans esprit de compétition.

Le club doit notamment sa renommée à son désormais célèbre "Tour du Canton" organisé fin mai et qui attirait chaque année près de 150 cyclistes.

Dès le printemps, la section participe

également à de nombreuses manifestations, rallies, randonnées organisés par les clubs des localités voisines. L'association qui compte une bonne douzaine de licenciés, aimerait voir son nombre d'adhérents augmenter surtout dans les catégories jeunes et féminines. ■

Contacts :

Christian LE GUELLEC au 02 98 91 41 90

René CARADEC au 02 98 82 90 35

La lutte bretonne

Le Gouren

Cette année encore la lutte bretonne attire nombre de jeunes athlètes désireux de pratiquer ce sport où la maîtrise de soi est la première des qualités. Toute violence, qu'elle soit physique ou verbale y est d'ailleurs sanctionnée.

Le but du Gouren est de marquer un Lamm (chute en français), c'est à dire de projeter son adversaire sur les deux épaules à l'instar du Ippon au Judo. Les lutteurs accrochent leurs mains dans

le roched (chemise) au-dessus de la ceinture, celle-ci comprise.

A l'aide de leurs pieds, ils peuvent tenter des balayages, barrages ou encore des kliked (enroulés de jambes), les attaques de jambes devant rester en dessus de la ceinture.

Afin d'assurer la sécurité de son adversaire, l'attaquant a l'obligation d'accompagner la chute de celui-ci.

Pour la troisième année consécutive,

Bertrand Le Hellaye, entraîneur diplômé, propose aux jeunes lutteurs plozévetiens un cycle de dix séances. Celles-ci se composent d'un échauffement préalable suivi d'un apprentissage des techniques de ce sport. La quinzaine d'inscrits à cette activité se retrouve le mercredi après-midi de 16h00 à 17h00 au Dojo, salle Jules Ferry. ■

Contact :

Gaëdig LE ROUX au 02 98 51 50 77

Un nombre d'adhérents en hausse

Le tennis de table

Depuis 1976, la section ping pong de l'amicale laïque a su attirer dans ses rangs un grand nombre d'adhérents.

Ces effectifs ont explosé durant les cinq dernières années surtout en ce qui concerne les jeunes. Cette année ceux-ci profitent d'ailleurs des conseils avisés de Richard BAILLEUX, entraîneur fédéral. L'école de ping pong du PPCAL a été ouverte au début des années 1990 par Marcel GOLOMER, figure légendaire du ping pong finistérien et récipiendaire de la Médaille d'Argent du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Depuis lors les équipes jeunes n'ont cessé de briller en championnat remportant au

passage plusieurs titres de champion du Finistère. La relève est donc assurée au club de tennis de table.

Cette saison l'équipe fanion du club dispute une nouvelle fois le titre en championnat de D2. Au terme de l'exercice 2012, elle partage le fauteuil de leader avec le club de Douarnenez.

De nombreuses recrues sont venues grossir les rangs portant le nombre d'adhérents à 45, un excellent score lorsqu'on sait qu'ils n'étaient qu'une douzaine lors de la reprise de la section par les frères MOULLEC.

Enfin une équipe est engagée en coupe Pen Ar Bed, compétition que disputent tous les clubs du département et que la section plozévetienne a remportée voilà 3 ans.

Le club de tennis de table de Plozévet fonctionne le mardi et le mercredi de 20h à 21h30 pour les juniors et les seniors et le samedi de 14h à 15h30 pour les jeunes. ■

Il est possible de s'inscrire tant en compétition qu'en loisirs en se présentant sur place ou en contactant Sébastien MOULLEC au 06 67 11 22 63.

Raccordement postal

L'essentiel des obligations réglementaires

1. Les particuliers et les professionnels doivent disposer d'une boîte aux lettres ou en tout cas d'une installation appropriée leur permettant de recevoir du courrier à leur domicile.

2. Les immeubles d'habitation (et seulement eux) dont le permis de construire a été déposé postérieurement au 12 juillet 1979 doivent obligatoirement être équipés d'une boîte aux lettres normalisée accessible pour le préposé à la distribution.

3. Pour leur desserte postale, les bâtiments d'habitation doivent être pourvus de boîtes aux lettres à raison d'une boîte aux lettres par logement. S'il existe plusieurs logements, ces boîtes doivent être regroupées en ensembles homogènes.

4. La distribution des envois non remis contre signature s'effectue en boîte aux lettres située à l'entrée de la propriété, en bordure de la voie publique ou privée ouverte à la circulation publique, ou dans le hall d'entrée de l'immeuble collectif.

5. L'absence de boîte aux lettres, ou d'indications nominatives sur la boîte aux lettres, son inaccessibilité, son incompatibilité avec les dimensions des envois à distribuer, décharge La Poste de son obligation de distribution à l'adresse indiquée par l'expéditeur.

6. La distribution des envois remis contre signature s'effectue à la personne même du destinataire. ■



Confort, sécurité... ... boîte aux lettres normalisée !

Pour votre confort et votre sécurité, la municipalité s'investit pour donner une adresse complète (numéro et nom de voie) à tous les habitants de la commune.

Pour compléter cette démarche, optez pour une boîte aux lettres normalisée !

1 **Préférez** une boîte aux lettres de grande dimension :
L 260mm x H 260mm x P 340mm
et de marque NF

2 **Placez** votre boîte aux lettres :
- à l'entrée de votre propriété en bordure de la voie de circulation
- dans un endroit visible, facilement accessible, sécurisé et régulièrement entretenu (taille de végétaux...)
- à hauteur raisonnable : entre 1m et 1,50m du sol

3 **Inscrivez lisiblement**, sur la boîte aux lettres, les noms de toutes les personnes qui habitent à cette adresse

4 **Vous recevrez en toute sécurité** journaux, magazines, plus grands formats et colis et évitez les déplacements inutiles au bureau de poste

... et toujours la visite à domicile de votre facteur pour vos lettres et colis remis contre signature

N'hésitez pas à demander conseil à votre facteur



LA POSTE

www.laposte.fr

Améliorer la lisibilité des quartiers

Numérotation des rues

Afin de d'améliorer la distribution des courriers et surtout de faciliter l'accès des services de secours, le conseil municipal a décidé lors de la séance du 30 novembre 2012 :

■ d'une part, de nommer les rues suivantes : Chemin de la corniche

(prolongement), Chemin de Penviny et Chemin de Kerfildro.

■ d'autre part, d'attribuer des numéros aux habitations de Hent coz, rue des Vanneaux, rue des Pluviers, Lesneut, rue de Saint-Démet et impasse de la Corniche.

La commission municipale mise en place continue à travailler sur l'amélioration de la lisibilité des quartiers.

En accord avec les habitants, elle présentera bientôt de nouvelles propositions. ■

Développement durable

Tri des déchets

Suite à de nombreux actes d'incivilité, les silos à verre présents sur le territoire de la communauté de communes doivent être détruits avant la fin de l'année. En effet le repreneur n'accepte plus le verre pollué par autant d'indésirables.

Le point environnement de Menez-Guen sera déplacé route de l'usine à côté de la caserne des pompiers, vous y trouverez :

■ Les colonnes jaunes dites multimatériaux dans lesquelles peuvent être déposés :

- » les cartonnets d'emballage
- » les briques alimentaires (briques de jus de fruits, de lait,...)
- » les bouteilles et flacons plastiques avec leurs bouchons (bouteilles, flacons de gel douche,...)
- » journaux, les papiers, les magazines et catalogues
- » les aérosols et boîtes métalliques (boîtes de conserve,...)

En cas de doute, jetez votre déchet dans les poubelles à ordures ménagères.

■ Des colonnes à verre. Elles reçoivent vos bouteilles en verre (vin, bière, jus de fruit, etc...) ainsi que les pots en verre (confiture, yaourt, pots pour bébé...). Seuls ces emballages peuvent y être déposés. Il est interdit d'y déposer de la vaisselle en verre car la composition n'est pas la même que



Photo ci-dessus : le coût de la collecte du verre en colonne est 3 fois plus cher que celui de la collecte en silo, et de ce fait, les incivilités de certains augmentent la facture de tous

celle des emballages alimentaires. Il en est de même du verre de fenêtre ou de mobilier qu'il faut apporter en déchèterie.

■ Une benne bleue destinée à recevoir les cartons impérativement pliés à plat ainsi que les journaux, magazines et revues sera également présente sur le site.

Trier ses déchets pour qu'ils soient valorisés et ainsi avoir un impact moindre sur l'environnement est devenu pour la plupart d'entre nous une habitude. Cependant, les erreurs

de tri ou les actes d'incivilité ont de lourdes conséquences financières pour la collectivité. C'est pourquoi nous vous demandons de respecter les consignes de tri. Au-delà du tri, vous pouvez réduire vos déchets en appliquant certains gestes de prévention comme choisir des produits non surrembalés, boire l'eau du robinet, composter, utiliser des couches lavables... ■

Renseignements et informations sur les actions permettant de limiter ses déchets auprès de la CCHPB au 02 98 54 49 04 ou par email : ambassadeur.tri@ccchpb.com

Cancer du sein

Le dépistage organisé

Pour la septième année consécutive la MSA d'Armorique, partenaire de l'Inca (institut national du Cancer), participe à la campagne de promotion du dépistage du cancer du sein.

Le dépistage organisé permet aux femmes de 50 à 74 ans de bénéficier tous les deux ans d'une mammographie prise en charge à 100 %.

Cet examen est le seul moyen de détecter des cancers aux tous premiers

stades de la maladie. Aujourd'hui plus de 9 femmes sur 10 guérissent du cancer du sein, grâce à un traitement précoce.

Il est donc essentiel de participer au dépistage dès 50 ans.

DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU SEIN - MODE D'EMPLOI :

■ une lettre d'invitation au dépistage est adressée tous les deux ans, aux femmes âgées de 50 à 74 ans.

■ il suffit alors de prendre rendez-vous chez une radiologue de son choix.

■ le radiologue examine et réalise une mammographie complète.

■ les clichés sont relus une seconde fois par un radiologue expert.

La mammographie est prise en charge à 100 % par la MSA, sans avance de frais. ■

La Bigouden et le buste de Georges Le Bail

Deux statues séparées par la guerre

René QUILLIVIC, fils d'un marin pêcheur de Plouhinec, commença sa formation de sculpteur dans un atelier de menuiserie de son village. Ayant obtenu une bourse d'étude grâce au député Georges LE BAIL, il entra à l'école nationale des Beaux-Arts de Paris et resta très proche de la famille de son bienfaiteur. Ceci explique en partie pourquoi Plouzévet est riche de cinq statues du sculpteur. La dernière est la Bigouden de Pors Poulhan qui fut commencée en 1938 et inaugurée seulement en août 1961 : la suite nous en dira un peu plus.

En octobre 2000, René QUILLIVIC, fils, écrivait à la mairie de Plouzévet :

"[...] Je vous confirme que nous sommes prêts à céder préférentiellement à la ville de Plouzévet, la maquette originale en plâtre de la "Bigoudenne de Pors-Poulhan" pour la somme de 10 000F.

Cette maquette a été exécutée pendant l'été de 1938, à Plouzévet même (une classe de l'école primaire ayant été mise à la disposition de mon père pour lui servir d'atelier provisoire).

Cela devait devenir une statue qui aurait accompagné le buste en bronze du sénateur G. LE BAIL (déjà exécuté), pour former un monument pérennisant le souvenir de l'homme politique local.



Photos ci-dessus : à gauche, la maquette originale en plâtre de la Bigouden ; à droite la statue de Pors Poulhan achevée par René QUILLIVIC en 1961.

C'est la fille des gardiens de la maison LE BAIL (Gaïd) qui a servi de modèle. Avec la guerre de 39 le projet s'arrête mais mon père fait exécuter à ses frais la statue en granit qui fut entreposée dans son atelier de Paris. [...]"



Après la guerre, le buste en bronze fut placé devant la mairie de l'époque (1947), mais pas le monument de la Bigouden.

L'inauguration eut lieu le lundi de Pâques, ce qui ne manqua pas de provoquer quelques mécontentements du côté des autorités religieuses.

La municipalité fut contrainte de bien faire préciser par la presse, qu'il s'agissait d'une fête laïque toute intime, suivie d'un banquet par souscription, chez Mr Kérouédan, à l'hôtel de Voyageurs. →

Photo ci-contre : le buste en bronze de Georges LE BAIL devant la mairie en 1947.



Suivons maintenant le parcours qui conduisit la statue de la Bigouden à Pors Poulhan, en août 1961.

Comme ses parents, Gaïd GOURRET était employée par la famille LE BAIL. Le 22 août 1937, le jour de l'inauguration du monument "Les Biniou", Gaïd participait au service du grand banquet qui suivit.

René QUILLIVIC, remarquant qu'elle portait admirablement la coiffe décida qu'elle lui serait son modèle pour la statue qui devait accompagner celle de son ami et bienfaiteur, Georges LE BAIL disparu six mois plus tôt (la rumeur a dit que la Reine des Bruyères aurait refusé auparavant, de servir de modèle).

Malgré la guerre qui contraria ses projets, le sculpteur continua l'exécution de la statue de granit dans ses ateliers parisiens.

Le temps passa, et en janvier 1957 le maire, M. LARZUL, reçut une lettre de René QUILLIVIC exprimant son souhait de voir la statue exposée sur la commune.

La statue arriva donc à Plozevet où la municipalité de Noël LARZUL avait l'intention de l'installer à Poul-



23^B Montmorney - 25 janvier 1957
Paris (16)

Monsieur le Maire
de Plozevet.

Monsieur le Maire et ami
j'ai toujours la statue en granit
pour le monument de G. Le Bail, cette
statue est haute de 930 elle est très
belle, et j'aurais été heureux de la
voir placée au Bourg de Plozevet.
Il est impossible aujourd'hui d'acheter
une œuvre de cette importance à moins
de 1000000, mais j'ai eu l'idée de
cette statue à la commune pour
la somme de 500000 francs courus
à peu près les frais, l'emballage, le
transport à ma charge, de soie et
de mise en place à la charge de la
Commune.
Je serais très heureux d'avoir une bonne
réponse de vous.
Bien cordialement à vous,
QUILLIVIC

Photos ci-dessus : à gauche, Gaïd GOURRET servit de modèle à René QUILLIVIC pour la réalisation de la Bigouden ; à droite, la lettre du sculpteur adressée à la Mairie en 1957.

Pors où l'ancien dépotoir devait être aménagé en place publique, au nord de "l'Image de la Vierge". L'aménagement tarda à se faire et la statue resta encore pendant quatre ans dans l'usine Larzul de Lesploezevet.

M. HENRY devint maire en 1959. Avec son conseil municipal, il décida que la "Bigouden" serait érigée à Pors-Pouhan,

afin de marquer la limite entre le Pays Bigouden et le Cap Sizun, pays de naissance de René Quillivic.

L'inauguration eut lieu le 6 août 1961, la fête fut superbe et Louis GUÉGUEN dit "Jean POUF" accepta d'y participer malgré son grand âge et sa fatigue. Ce fut sa dernière sortie en public. ■



Photos ci-dessus : à gauche, la statue de la Bigouden à Pors Poulhan ; au centre, l'affiche annonçant son inauguration le 6 août 1961 ; à droite, Louis GUÉGUEN dit "Jean POUF".

Ar skol a-vremañ hag ar skol gwechall

L'école d'hier à aujourd'hui

Le projet Quêteurs de mémoire, mené de mars à mai 2012, avait pour but de mettre en relation des personnes apprenant le breton avec des bretonnants de naissance. Le projet, porté par la municipalité de Plozévet, Plozarch, le Foyer logement de la Trinité et la classe bilingue de l'École Georges Le Bail a été financé par le Conseil Général du Finistère.

Trois rencontres ont été organisées afin que les élèves et les résidents du Foyer de la Trinité réfléchissent ensemble sur le thème de l'école. Au milieu de vieux cahiers de dessin, de correspondance ou de leçons de choses, les élèves se sont donc transformés en apprentis reporters ! Et c'est avec malice que les anciens se sont prêtés au jeu, partageant avec eux leurs souvenirs d'enfance...

Chaque rencontre ayant été filmée, les résidents du Foyer ont invité les enfants et leurs parents à une petite restitution le samedi 17 novembre 2012. Et quelle fierté pour les élèves de voir « leur » film ainsi projeté ! En effet, il faut signaler qu'en plus d'en être les acteurs, ils ont aussi enregistré les voix off, en breton mar plij ! ■

Photo ci-contre : les élèves de la classe bilingue et les résidents du foyer logement



Photos : Tous droits réservés

L'école à Plozévet

De Georges Le Bail à Henri Le Moal

Afin de fêter les 80 ans de l'école Georges Le Bail, la Mairie organise un temps festif autour du thème l'école à Plozévet. Prévue les 15 et 16 mars 2013, cette manifestation sera l'occasion de se replonger dans l'univers de l'école d'autrefois et de découvrir les spécificités de l'école d'aujourd'hui.

Au programme, pour les grands comme pour les petits, échanges, humour et convivialité ! Diverses activités seront proposées : jeux bretons et jeux d'autrefois, visites de l'école et du collège, visites d'expositions, atelier d'écriture à la plume, discussions, chants, soirée conte, etc...

Afin de monter une exposition, nous avons déjà recueilli un certain nombre de témoignages et d'objets auprès d'anciens élèves et enseignants des écoles de la commune (l'école Georges Le Bail, l'école des filles, de Lesneut ou de Pors Poulhan). Toutefois, si vos greniers recèlent encore de quelques trésors (cahiers d'écoliers, photos de classe, carnets de correspondance, réceptions, chants, cartes anciennes, pupitres, plumes, enciers, blouses d'écolier...), ou si vous avez des souvenirs, anecdotes ou petits secrets d'enfance à partager, n'hésitez pas à nous contacter, directement à la Mairie ou par mail à l'adresse suivante : plozarch@plozevet.fr ■



Photos ci-dessus : l'école Georges Le Bail fêtera ses 80 ans les 15 et 16 mars 2013

Photos : Tous droits réservés

L'énigme des navigateurs Vikings

La pierre du Soleil

Les Sagas scandinaves relatent les voyages entrepris par les navigateurs Vikings en direction du nouveau monde cinq siècles avant Christophe COLOMB dès les 9^{ème} et 10^{ème} siècles. Les Vikings, sur leurs drakkars, ont donc pu aborder les côtes du Canada en longeant le Groënland.

Mais ils ne pouvaient s'aider de la boussole qui n'a été inventée qu'au 13^{ème} siècle.

Dans les récits qui relatent les expéditions maritimes des Vikings est évoquée une pierre mystérieuse, "la pierre du soleil" qui aurait permis aux marins de trouver la direction du soleil en la pointant au zénith, même par temps couvert.

Il aura fallu plus de dix ans de recherches pour que deux chercheurs du laboratoire de physique des lasers, Albert LE FLOCH de Plozévet et Guy ROPARS de Paimpol, pour que l'énigme des navigateurs Vikings soit enfin résolue.

Ayant conjugué leurs connaissances et leur intuition ils ont été amenés

à travailler sur une pierre, "le Spath d'Islande", un cristal de calcite transparent qui a pour propriété de "dépolariser" la lumière du soleil, c'est à dire de la filtrer différemment selon la manière dont on oriente la pierre.

Concrètement si on regarde la lumière au travers du cristal, il produit deux images différentes, l'une est "ordinaire" et l'autre est "dépolarisée". Lorsque l'on tourne le cristal sur lui-même jusqu'à ce que les intensités des deux images soient strictement égales, alors le cristal indique la direction du soleil. Et "la précision de quelques degrés peut être atteinte, même dans des conditions de luminosité crépusculaires", précise la revue scientifique britannique *Proceedings of the Royal Society A*.

Une découverte récente, en 2003, renforce l'hypothèse des deux physiciens, la découverte dans une épave d'un navire anglais gisant depuis quatre siècles près de l'île anglo-normande d'Anderley (Aurigny) d'un cristal à la configuration d'un spath d'Islande. Ce navire était équipé de lourds canons dont la masse métallique pouvait dérégler la boussole.



Photos : Philippe SANDRIN

Photo ci-dessus : le dispositif conçu par Alain LE ROY pour accueillir un cristal de calcite

Ayant ainsi concrétisé leur hypothèse les deux chercheurs ont demandé à un habitant de Pors Poulhan, Alain LE ROY, de confectionner un dispositif en bois dans lequel a été placé un cristal de calcite. ■



Photo : Philippe SANDRIN

CONFÉRENCE D'ALBERT LE FLOCH

La municipalité a demandé à Albert LE FLOCH de présenter sa fabuleuse découverte aux plozévétiens, et il a accepté et souhaite être accompagné par Guy ROPARS et Jean LE ROY.

C'est donc avec une émotion toute particulière que nous l'accueillerons en 2013 dans le cadre des causeries à la médiathèque.

Surveillez l'annonce de la date !

Les causeries de Plozarch

Cycle autour du monde rural et des sociétés locales

CULTURE



PLOGOFF. DES PIERRES CONTRE DES FUSILS Film de Nicole et de Félix LE GARREC

Plogoff, février 1980 : toute une population refuse l'installation d'une centrale nucléaire à quelques encablures de la Pointe du Raz, face à l'île de Sein. Nicole et Félix Le Garrec ont filmé jour après jour ces luttes quotidiennes et ont réalisé en 1981 un documentaire long métrage "Plogoff, des pierres contre des fusils".

En présence de Nicole et de Félix LE GARREC

1980, 112 min, noir et blanc
SAMEDI 16 FÉVRIER À 20H30 - CENTRE CULTUREL AVEL-DRO



KASHIMA PARADISE Film de Yann LE MASSON et Bénie DESWARTE

Entre Kashima et Tokyo, se construit vers 1970 l'aéroport de Narita : les paysans refusent de vendre leurs terres et affrontent les gardes mobiles envoyés pour les expulser. La lutte de défense de la petite propriété se transforme en lutte contre le pouvoir. Enquête au scalpel sur la société japonaise, mais aussi grand film d'action, Kashima Paradise est un monument du cinéma direct. Ce portrait sociologique en images d'une nation en plein essor économique démontre comment les traditions ancestrales de la société japonaise ont été utilisées par le capital pour servir de moteur aux mutations sociales et politiques.

1973, 26 min, noir et blanc
MARDI 19 MARS À 20H30 - MÉDIATHÈQUE



TOUS AU LARZAC Film de Christian ROUAUD

Tout commence en 1971, lorsque le gouvernement annonce que le camp militaire du Larzac doit s'étendre. Radicale, la colère se répand, les paysans se mobilisent et signent un serment : jamais ils ne céderont leurs terres. Dans le face à face quotidien avec l'armée et les forces de l'ordre, ils déploieront des trésors d'imagination pour faire entendre leur voix. Bientôt des centaines de comités Larzac naitront dans toute la France... Dix ans de résistance, d'intelligence collective et de solidarité, qui les porteront vers la victoire. Témoignages des protagonistes de cette lutte et de ces événements.

2011, 118 min, couleur
MARDI 16 AVRIL À 20H30 - MÉDIATHÈQUE



LE COMPLEXE DE FOS Film de Ulrich TÉCHÉNÉ et de Win KLOOSTERMANN

Le complexe industriel de Fos-sur-Mer est né d'un projet mis au point au début des années 1960. Une vaste zone agricole grande comme Paris a été réservée pour l'industrie. Depuis 40 ans les habitants de Fos subissent les contrecoups de cette industrialisation, en premier lieu les pollutions de toute nature. Encore aujourd'hui, ils se mobilisent.

Avec Louis BARNÈS, membre de l'Association de défense et protection du littoral du Golfe de Fos et Bernard PAILLARD, directeur de recherche émérite au CNRS

2006, 52 min, couleur
MARDI 21 MAI À 20H30 - MÉDIATHÈQUE

1^{er} semestre 2013

Le programme

📞 le programme complet sur www.avel-dro.com



TRAVERSES - CIE ARCOSM

Danse et musique à partir de 7 ans

Eclatés, fougueux, audacieux, graves ou drôles, les spectacles de la Compagnie ARCSOM sont à l'image de notre quotidien, des périodes de la vie, parfois chaotiques, parfois révoltées ou follement euphoriques. Les multiplicités d'emboîtements entre la musique, le chant et la danse en sont les fondements.

Organisé par Dihun

DIMANCHE 10 FÉVRIER À 17H00 - 12 / 8 / 6 EUROS



COURIR LES RUES & SA BAND'

Chanson / Jazz

Façon gentlemen, Courir Les Rues & sa Band' revêtent leur plus beau smoking pour nous entraîner vers des rythmes chavirés et ne se gênent pas pour mixer joyeusement les goûts et les couleurs. Les cuivres se déhanchent et swinguent à toute berzingue. Un spectacle exceptionnel !

Organisé par Dihun

DIMANCHE 17 MARS À 17H00 - 16 / 12 / 8 EUROS



Y AZULES REJA DEL AMOR (C^{IE} AL FILITO DE LA SILLA)

Danses espagnoles (très) jeune public

Une mère métamorphosée en rose des vents fait apparaître avec la danse une île ressemblant à la péninsule ibérique. Il est aussi inhabituel qu'insolite de présenter une pièce pour les nouveau-nés dont la nature même est la mémoire de chaque être humain à la naissance.

Organisé par Dihun dans le cadre des semaines de la petite enfance

21 ET 23 MARS - 8 / 6 EUROS



PATRICK EWEN

Trop homme de terre pour être marin

Depuis les hautes terres brumeuses de l'Arrée, Patrick EWEN s'imagine à la barre d'un voilier dansant sur les vagues. Apparaissent alors les récifs, les déferlantes, l'immense houle du grand large, théâtre des exploits journaliers des marins. Patrick EWEN, accompagné par Loïc LE BORGNE, un sacré aventurier breton qui vit la mer autrement.

Organisé par Dihun

DIMANCHE 7 AVRIL À 17H00 - 12 / 8 / 6 EUROS



état civil

LES NAISSANCES

ABIDOS Nils Pen Ar Prat	12/06/2012
CRECHEMINE Lise Kerrien	12/06/2012
HERNANDEZ Diego 16 rue de Pont L'Abbé	20/07/2012
PELLAÉ Kyan 19 rue des Goëmoniers	26/07/2012
LE BIHAN Marilyn 41 rue de Quimper	08/08/2012
ANDRÉ Loen 47 Avenue Georges Le Bail	25/08/2012
BOUTHELLIER Louisa 24 rue de Kermao	21/09/2012
CHOLLOIS LAGADEC Kerann Lessunus	27/09/2012
VINTER Antoine Kerlaëron	28/09/2012
BOZKURT Sofia 8 Avenue Georges Le Bail	22/10/2012
URVOIS Océane 9 rue des Ajoncs	23/11/2012

LES MARIAGES

Thomas PLUSQUELLEC Et Sabrina TIRILLY	30/06/2012 Kervinou
Fayçal RADIFI Et Elise MOREL	07/07/2012 Rue d'Audierne
Albin QUÉNET Et Debjani ROY	14/07/2012 Palud Penland
Claude LE QUÉRÉ Et Géraldine BOLZER	18/08/2012 Keristenvet
Patrice LE DEM Et Christelle QUELENNEC	18/08/2012 Trohinel
Rudy CHARRIER Et Typhaine GUEGUEN	01/09/2012 Impasse des Jonquilles
Christophe CHECINSKI Et Kristell PLOUHINEC	22/09/2012 La Trinité
Serge PRÉVOST Et Carine TROUDART	22/09/2012 Kergabet

LES DÉCÈS

LE CORRE Jean-Hervé Résidence de la Trinité	11/05/2012 74 ans
ANDRO Jean 3 rue des quatre vents	01/07/2012 83 ans
LE SCAON Louis Ty Bout	01/07/2012 89 ans
BOZEC Pierre 33 rue des Bruyères	15/07/2012 52 ans
ERNWEIN née LE BARS Danielle 44 Brumphuez Izella	16/07/2012 65 ans
LE GALL Yves 32 rue des Pervenches	16/07/2012 66 ans
LE BLAYO Thierry 2 rue de l'Usine	18/07/2012 46 ans
GUENNEC Pierre 48 rue des Bruyères	09/08/2012 83 ans
LUCAS née LE GOUILL Yvonne Kersibou	11/08/2012 88 ans
LE GUELLEC Corentin 12 avenue Georges Le Bail	14/08/2012 84 ans
PENVEN Julie 21 rue du Menhir	26/08/2012 77 ans
BUREL née VIGOUROUX Anna 1 rue de la Garenne	29/08/2012 82 ans
FRANÇOIS née LE BERRE Angeline Résidence de la Trinité	04/09/2012 93 ans
MOREAU Yves 7 rue de Kermao	29/09/2012 66 ans
LE BOURDON née GENTRIC Thérèse Kergolier	02/10/2012 94 ans
BONIZEC Anna Résidence de la Trinité	04/10/2012 86 ans
HÉNAFF née CABILLIC Anna Résidence de la Trinité	04/10/2012 96 ans
MOCAËR Yves 3 cité des Mésanges	26/11/2012 60 ans

Liste arrêtée au 30/11/2012

GAL AR SODERIED - *Après des Sonneurs*

Mairie de Plozévet - 14 rue Jules Ferry - 29710 Plozévet

Tél. : 02 98 91 30 10 - Fax : 02 98 91 40 29 - email : commune@plozevet.fr - web : www.plozevet.fr

Directeur de la publication : Pierre Plouzenec, Maire - Responsable de la rédaction : Philippe Sandrin, conseiller municipal

Ont participé à la rédaction : le bureau municipal, la commission communication, les services administratifs, les Plozévétiens

Crédit photos : Raymond CHIMIER, Alan GALÈS, Philippe SANDRIN, les associations

Imprimeur : Cloître Imprimeurs - Saint Thonan



PEFC™ 10-31-1238 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org